

Adresse au public

Je me permets de prendre brièvement la parole ce soir pour vous parler de votations fédérales, ce qui n'est pas un sujet courant dans une salle de spectacle. Le 26 septembre le peuple Suisse va voter sur la révision de la loi sur l'assurance-chômage. Si cette révision est acceptée elle aura des conséquences dramatiques pour les professionnels du secteur culturel, particulièrement dans le secteur du spectacle vivant. Ils seront tout simplement exclus du chômage alors qu'ils ont une vie professionnelle faite de contrats de courte durée avec des périodes de vide entre deux contrats.

Tout le monde se souvient du mouvement des intermittents français. La situation ici serait bien pire. Si nous avons choisi ces métiers que nous aimons nous ne sommes pas responsables de cette situation. Si cette loi passe, le théâtre, la musique, la danse, l'opéra, auront de la peine à pouvoir continuer à produire des spectacles.

La culture est en danger ! pensez-y le 26 septembre !

S'il vous plaît, Votez NON à la quatrième révision de la loi sur le chômage.

Je voudrais finir en citant Gérard Philipe

J'ai souvent invité mes amis ou des membres de ma famille à assister à la répétition d'une pièce de théâtre ou au tournage d'un film. C'est alors seulement qu'ils comprennent que nous avons un métier.

Les donneurs de loisirs que nous sommes sont soumis aux mêmes impératifs que les autres travailleurs. Certains étaient surpris par la patience demandée aux acteurs, d'autres par la disponibilité qu'on exige d'eux quand par exemple, on répète plusieurs fois un même texte jusqu'à ce que le ton soit trouvé : « Mais au fond, vous travaillez comme nous », me disait un fonctionnaire d'assurance. Il ne parlait pas d'une similitude immédiate, mais il comparait ses soucis, devant son bureau, aux nôtres, en abordant un texte.

Mais aussi les difficultés de transport, de logement, d'alimentation, voilà qu'il découvrait qu'elles étaient identiques qu'on soit acteur, fonctionnaire, commerçant ou ouvrier. Nous sommes aussi des êtres humains et non des schémas ou des abstractions. À partir de là, on songe aux rapports qui existent entre employeurs et employés et la lutte syndicale devient nécessaire.